

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1437

Artikel: Conseil national : ni recul, ni progrès

Autor: Chapuis-Bischof, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

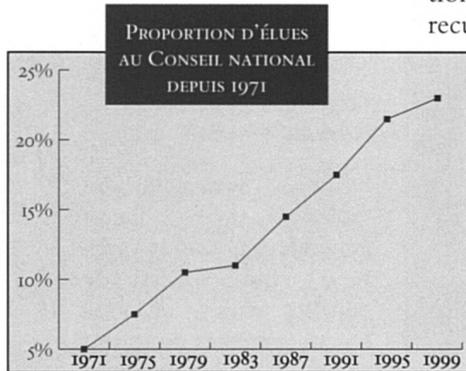
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseil national

Ni recul, ni progrès

Simone Chapuis-Bischof

En 1995: 43 élues, en 1999: 46 élues. Les dernières élections fédérales marquent un très léger progrès par rapport aux élections précédentes, mais un recul si l'on se réfère à la fin de la dernière session où les conseillères nationales constituaient presque le quart de la Chambre basse (48). Les sortantes qui ont mordu la poussière sont nombreuses. Et proportionnellement plus nombreuses que les hommes: 12 femmes (dont 7 socialistes) par rapport à 21 hommes.



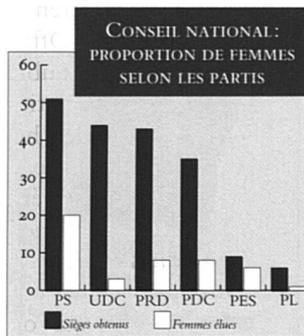
Les dernières élections fédérales n'ont malheureusement pas amené de changement significatif dans la représentation féminine aux Chambres.

Les non élues

La saignée la plus forte est donc celle des femmes socialistes. Pourtant le PS augmente sa proportion d'élues: en 1995, il en compte 35,1% et en 1999, 39,2%. Il compte 20 femmes pour 51 sièges. Plus que le tiers, c'est un beau quota! Il n'est dépassé que par les écologistes qui ont sauté de 50% à 66%: 9 sièges dont 6 seront occupés par des femmes. Le PDC, avec 8 élues pour 35 sièges, augmente sa proportion: de 14,7% en 1995, il passe à 22,8%. Le PRD a également 8 élues, mais sur 43 sièges. La proportion de femmes augmente légèrement: de 17,7% à 18,6%. On note aussi une légère progression chez les libéraux qui ont toujours une seule élue, mais ils ont perdu un siège (14,2% et 16,6%).

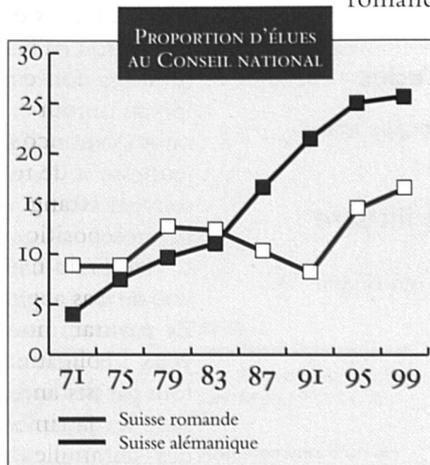
Comme on peut le constater, tous ces partis ont augmenté – de peu – leur proportion d'élues. Un seul parti – et personne ne s'en étonnera – diminue sa pro-

portion de femmes élues: c'est l'UDC qui a toujours 3 femmes, mais qui est passé de 29 à 44 sièges. De 10,3 en 1995, le pourcentage descend à 6,8 cette année.



Les trois Suisse

Les statistiques officielles comparent toujours les trois régions linguistiques. Depuis 1987, comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous, la Suisse alémanique est plus favorable aux femmes: 25,6% de parlementaires femmes sur les sièges réservés aux cantons alémaniques, contre 16,6% pour les Romandes.



Le Tessin, qui n'a eu – sur sept législatures – qu'une seule fois une conseillère nationale, envoie en 1999 sa deuxième députée: Chiara Simoneschi. La proportion

passé donc de 0% à 12,5%. En Suisse romande, Genève a trois élues: Liliane Maury Pasquier, Madeleine Bernasconi et Barbara Polla (27,2%). Fribourg en a deux: Thérèse Meier-Kaelin et Liliane Chappuis (33,3%). Le parti socialiste neuchâtelois a réussi pour sa part le coup de la double liste en plaçant Valérie Garbani (20%). Ces trois cantons dépassent donc la moyenne romande qui est tirée vers le bas par le zéro% du Valais et le score lamentable du canton de Vaud: sur 17 sièges, seuls 2 (11,7%) seront occupés par Anne-Catherine Ménétreay et Marlyse Dormond. Et dire qu'il y avait 5 conseillères nationales en fin de législature!

Conseil des États

En ce qui concerne le Conseil des États, sur 46 sièges, sept sont assurés à des femmes après le premier tour. Trois cantons romands ont procédé le 6 novembre à leur second tour et une huitième conseillère a été élue. Nos délais de rédaction nous empêchent de donner les résultats définitifs pour la Chambre haute. Sur les 8 élues, 6 sont radicales (dont les trois Romandes: Françoise Saudan, Christiane

Langenberger et Michèle Berger-Wildhaber), les deux autres sont du PDC et du PS. Enfin, Christiane Brunner a fait à Genève un score exceptionnel.